

1 - Actualité nationale et internationale

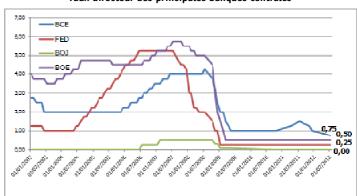
Taux d'intérêt

La BCE maintient le statu quo monétaire

Lors de sa réunion du 4 octobre 2012, le Conseil des gouverneurs de la Banque centrale européenne a décidé de laisser ses taux directeurs inchangés. M. Draghi, Président de la BCE a déclaré lors de sa conférence de presse « qu'en raison des prix élevés de l'énergie et des relèvements de la fiscalité indirecte intervenus dans certains pays de la zone euro, les taux d'inflation devraient rester supérieurs à 2 % en 2012, mais revenir en deçà de ce niveau au cours de l'année prochaine (...). La croissance économique devrait rester faible dans la zone euro, sur fond de tensions persistantes sur certains marchés financiers de la zone euro et d'incertitude élevée qui continuent de peser sur la confiance et le climat des affaires. La décision prise sur les opérations monétaires sur titres (OMT), a contribué à alléger les tensions au cours des dernières semaines, atténuant ainsi les inquiétudes quant à la matérialisation de scénarios néfastes ». M. Draghi a par ailleurs salué la proposition de la Commission européenne du 12 septembre 2012 visant à établir un mécanisme de surveillance unique pour les banques auquel sera associée la BCE. Il a précisé que « le Conseil des gouverneurs considère un tel mécanisme comme l'un des piliers fondamentaux d'une union bancaire et l'un des jalons essentiels sur la voie d'une véritable Union économique et monétaire ».

La Fed lance un nouveau plan de soutien à l'économie

Le Comité monétaire de la Fed a maintenu le 13 septembre 2012 son principal taux directeur dans une fourchette comprise entre 0 % et 0,25 %. Le Comité a par ailleurs lancé un nouveau plan de soutien à l'économie de 40 milliards de dollars par mois d'achat de dette immobilière, ce qui portera le montant total de ses interventions mensuelles à 85 milliards de dollars.



Taux directeur des principales banques centrales

Chômage

Hausse du nombre de demandeurs d'emploi sur un mois en France

En France métropolitaine, le nombre de demandeurs d'emploi de catégorie A inscrits à Pôle Emploi s'établit à 3 011 000 fin août 2012, soit une hausse de 0,8 % sur un mois en données CVS-CJO (+23 900 personnes). Sur un an, il croît de 9,2 % (+10,1 % pour les hommes et +8,3 % pour les femmes). Le nombre de demandeurs d'emploi de « 50 ans et plus » inscrits en catégorie A augmente de 16,9 %.

Stabilité du taux de chômage dans la zone euro sur un mois

Dans la zone euro, le taux de chômage corrigé des variations saisonnières est de 11,4 % en août 2012, stable par rapport à juillet. Il était de 10,2 % en août 2011. Le taux de chômage dans les 27 pays membres de l'Union européenne atteint 10,5 % en août 2012. Il était de 9,7 % en août 2011.

Inflation

Hausse des prix en France au mois d'août

L'indice des prix à la consommation (hors tabac) en France augmente de 0,7 % en août 2012 ; sur un an, il croît de 2 %. L'inflation sous-jacente s'établit à 1,3 % en glissement annuel.

Hausse de l'inflation dans la zone euro

Le taux d'inflation annuel de la zone euro s'établirait à 2,7 % en septembre 2012, en hausse de 0,1 point par rapport à août.

Actualité bancaire

Union bancaire européenne

Le 12 septembre 2012, la Commission européenne a proposé la création d'un Mécanisme de surveillance unique (MSU) pour les banques de la zone euro dans lequel la BCE sera chargée de superviser toutes les banques pour assurer la stabilité financière de la zone. Les autorités nationales continueront à jouer un rôle important dans la surveillance courante des banques et dans la mise en œuvre des décisions de la BCE. Cette dernière devra rendre compte régulièrement de ses activités de supervision devant les Etats et le Parlement européen. La Commission a également proposé que l'Autorité bancaire européenne (ABE) mette au point un « manuel de surveillance » unique pour les 27 pays membres de l'Union européenne. La Commission invite le Conseil et le Parlement à adopter ces mesures d'ici à la fin de 2012, afin que le MSU soit opérationnel dès le 1^{er} janvier 2013.

L'impact de la loi Lagarde sur la réforme du crédit à la consommation

Emmanuel Constans, Président du Comité consultatif du secteur financier, a remis le 24 septembre 2012 à Pierre Moscovici, Ministre de l'Economie et des Finances, et à Benoît Hamon, Ministre délégué chargé de la Consommation, le rapport réalisé par le cabinet Athling sur l'impact de l'entrée en vigueur de la loi du 1er juillet 2010 portant réforme du crédit à la consommation, dite loi Lagarde. Ce rapport avait été commandé par François Baroin, précédent Ministre de l'Economie et des Finances, pour évaluer les conséquences de l'application de la loi, notamment sur le recours aux réserves d'argent et l'assainissement des pratiques commerciales des prêteurs. Le rapport souligne qu'en l'espace de 18 mois, le nombre de crédits renouvelables actifs a baissé de 16,5 % et les ouvertures de comptes ne suffisent pas à compenser les fermetures. Le nombre de transactions à crédit est en très fort recul. Le rapport note une évolution des pratiques des prêteurs mais relève des impacts financiers lourds sur leurs résultats. Le rapport est disponible sur :

http://www.banque-france.fr/ccsf/fr/publications/telechar/autres/rapport-integral-athling-lcc.pdf

Epargne réglementée

Les décrets portant relèvement du plafond du Livret A et le doublement du plafond du livret de développement durable ont été publiés au Journal Officiel de la République du 19 septembre 2012.

Outre-mer

Projet de loi de finances 2013

Les crédits alloués à la mission outre-mer dans le projet de loi de finances 2013 sont en hausse de 4,5 % en autorisation d'engagement à 2,2 milliards d'euros et de 5 % en crédits de paiement à 2 milliards d'euros. Le budget s'articule autour de quatre priorités : le logement social et l'amélioration de l'habitat, la relance de l'investissement public, l'insertion professionnelle de la jeunesse et l'emploi.

Projet de loi « contre la vie chère »

Après son adoption au Sénat le 26 septembre 2012, l'Assemblée nationale a adopté le 10 octobre 2012 le projet de loi « contre la vie chère » en outre-mer. L'article 11 précise que le gouvernement peut par décret, définir les tarifs maximums que les établissements bancaires de la Nouvelle-Calédonie et de la Polynésie française peuvent facturer aux personnes physiques résidant en Nouvelle-Calédonie et en Polynésie française pour 16 opérations bancaires. Pour consulter le dossier législatif:

http://www.assemblee-nationale.fr/14/dossiers/regulation_economique_outre-mer.asp.

Une Commission mixte paritaire, chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi relatif à la régulation économique outre-mer et portant diverses dispositions relatives aux outre-mer, se réunira le 25 octobre.

Publications

1 - Epargne réglementée

Le rapport sur la réforme de l'épargne réglementée de Pierre Duquesne a été remis au Ministre de l'Economie et des Finances. Il est disponible en téléchargement sur : http://www.economie.gouv.fr/files/rapport-duquesne-reforme-epargne-reqlemente-2012.pdf

2 - Protection du consommateur

La protection du consommateur : rationalité limitée et régulation, le rapport de MM. Xavier Gabaix, Augustin Landier et David Thesmar du Conseil d'Analyse Economique a été remis à Pierre Moscovici, Ministre de l'Economie et des Finances et Benoit Hamon, Ministre délégué chargé de la Consommation.

Un projet de loi sur la consommation sera présenté au Parlement au début de 2013. Le rapport est disponible sur : http://cae.gouv.fr/IMG/pdf/101.pdf

3 - Grande distribution et concurrence en Nouvelle-Calédonie

L'Autorité de la concurrence a publié deux rapports relatifs aux « mécanismes d'importation et de distribution des produits de grande consommation en Nouvelle-Calédonie » et aux structures de contrôle en matière de concurrence en Nouvelle-Calédonie ». Les documents sont disponibles en téléchargement sur :

http://www.autoritedelaconcurrence.fr/doc/rapport nvlle caledonie distrib.pdf http://www.autoritedelaconcurrence.fr/doc/rapport nvelle caledonie controle.pdf

2 – Actualité régionale

La BoJ maintient le statu quo monétaire et adopte un quatrième programme d'assouplissement quantitatif de 10 000 milliards de yens

Le Comité de politique monétaire de la Banque du Japon (BoJ) a décidé le 19 septembre 2012 de laisser inchangé son principal taux directeur dans une fourchette comprise entre 0 % et 1 %. Le Comité a également décidé de porter de 70 000 milliards de yens (700 milliards d'euros) à 80 000 milliards de yens (800 milliards d'euros) son programme d'achats d'actifs afin de relancer l'activité économique. En août 2012, la production industrielle du Japon a baissé de 1,3 % sur un mois et de 4,3 % sur un an, les prix à la consommation hors alimentation ont baissé de 0,3 % sur un an.

Les dépenses de consommation des ménages sont en hausse de 1,8 % sur un an. Le taux de chômage est



estimé à 4,2 %, en baisse de 0,1 point par rapport à juillet. En août 2012, les exportations et les importations ont reculé respectivement de 5,8 % et de 5,4 % sur un an. Le déficit commercial a atteint 7,5 milliards d'euros.

Chine : bonne performance à l'exportation et détente du cours du yuan chinois

Les exportations chinoises ont atteint en septembre un niveau record, à 186,3 milliards de dollars, soit une hausse de 10 % en glissement annuel. Les importations ont augmenté de 2,4% en un an, totalisant 158,7 milliards de dollars. L'excédent commercial cumulé de la Chine de janvier à septembre s'élève à 148,3 milliards de dollars, sur une valeur globale du commerce extérieur de 2 842 milliards.

En septembre, le cours moyen de la devise chinoise s'est déprécié de 3,1 % sur le mois vis-à-vis de l'euro et du F CFP, mettant fin à une hausse continue observée depuis février 2012.



Stabilité de la fréquentation touristique en Australie

Avec 1,5 million de visiteurs internationaux, la fréquentation touristique en Australie a progressé de 0,4 % (données CVS) au deuxième trimestre. Ceci a généré une hausse du même ordre des dépenses auprès des hôtels et services de location d'appartements (+0,5 %, à 2,2 milliards de dollars australiens), avec un taux de remplissage de 66,2 % (CVS). L'Asie reste le premier marché émetteur de l'Australie, avec 42 % des visiteurs, devant l'Océanie; 23 % des visiteurs, en majorité originaires de Nouvelle-Zélande. Les voyageurs Calédoniens représentent pour leur part moins de 1 % des arrivées de touristes en Australie.

Cours du dollar australien (AUD) / F CFP

100,0
95,0
90,0
85,0
75,0
70,0
65,0
60,0
55,0
2007 2008 2009 2010 2011 2012

La Banque centrale australienne (RBA) a annoncé, le

2 octobre, la baisse de 0,25 point de son principal taux directeur, à 3,25%, afin de soutenir une économie affectée par la crise de la zone euro, le ralentissement de l'économie chinoise et la chute des cours miniers.

Renforcement de la croissance économique néo-zélandaise

Le produit intérieur brut néo-zélandais a progressé de 0,6 % au deuxième trimestre, après +1 % au trimestre précédent. Cette hausse est principalement imputable aux bonnes performances du secteur agricole (+4,7 %), et plus particulièrement de la production laitière. Les secteurs de la construction (+3,3 %) et de l'industrie manufacturière (+0,8 %) ont aussi contribué à la bonne tenue de l'économie. En rythme annuel, la croissance économique néo-zélandaise se renforce, à +2 % (contre +1,7 % au premier trimestre).

La Reserve Bank of NZ a décidé, le 13 septembre, de laisser son taux directeur inchangé à 2,50 %.



3 - Brèves économiques locales

Engagement de la profession bancaire en faveur du traitement des situations de surendettement

La Commission de surendettement et les 4 banques de la place ont signé le 8 octobre, en présence du Directeur Général de l'IEOM, M. Nicolas de SEZE, une Charte visant à améliorer le traitement des situations de surendettement en Nouvelle-Calédonie. Cette signature s'inscrit dans la continuité des Conventions, signées en 2011 avec les Centres Communaux d'Actions Sociales (CCAS) des villes de Dumbéa, du Mont-Dore et de Nouméa ainsi qu'avec la Société Immobilière de Nouvelle-Calédonie (SIC), en vue de faciliter la détection précoce des situations de surendettement.

La Charte décline les engagements professionnels du secteur bancaire concernant le traitement des situations de surendettement, en vue de :

- faciliter les relations clientèle avec les personnes surendettées,
- favoriser la mise en place effective des plans de surendettement, par la gratuité des virements périodiques destinés aux créanciers inscrits au plan de remboursement,
- abaisser le coût des tarifs bancaires pour les clients en situation de surendettement.

Mise en service d'un nouveau minéralier

Le minéralier Jules Garnier II a été réceptionné le 4 octobre au quai de Doniambo. Ce minéralier, spécialement conçu pour transporter de la matière liquéfiable, permet d'acheminer en toute sécurité du minerai de nickel quel que soit son taux d'humidité. Fabriqué au Japon selon un cahier des charges élaboré en Nouvelle-Calédonie, ce navire est le premier modèle mondial du genre. D'une capacité de transport de 27 000 tonnes, il sera destiné à approvisionner l'usine métallurgique de Doniambo en minerais présentant les plus hauts risques de liquéfaction.

Nouveaux droits d'exportation de minerai de nickel vers le Japon

Le Gouvernement de la Nouvelle-Calédonie a accordé à la Société Le Nickel (SLN) des droits d'exportations de minerais à faible teneur en nickel vers le Japon, à hauteur de 150 000 tonnes. Il s'agit majoritairement de produits résiduels issus du traitement des minerais en laveries et de saprolites, dont les teneurs en nickel n'excédent pas 2 %. En 2011, les exportations de minerai de nickel à destination du Japon représentaient déjà plus de 900 000 tonnes, valorisées à 8 milliards de F CFP.

Fusion Xstrata - Glencore

Plusieurs mois après l'annonce de leur fusion, les sociétés Xstrata et Glencore, spécialisées respectivement dans l'extraction minière et le courtage de ressources, sont parvenues à un accord concernant les termes de leur rapprochement. Glencore, qui possède déjà 34 % des parts de Xstrata, devrait émettre 3,05 nouveaux titres pour chaque action de Xstrata, ce qui porterait le coût de la fusion à 36 milliards de dollars.

En Nouvelle-Calédonie, Xstrata Nickel est partenaire à hauteur de 49 % aux côtés de la SMSP sur le projet Koniambo. L'état d'achèvement de l'usine du Nord était évalué, en septembre, à 93 %.

Conclusions des rapports de l'Autorité de la concurrence

L'Autorité de la concurrence a rendu au Gouvernement de la Nouvelle-Calédonie 2 rapports : le premier concerne les mécanismes d'importation et de distribution des produits de grande consommation, tandis que le second est relatif aux structures de contrôle en matière de concurrence en Nouvelle-Calédonie. Ces rapports préconisent notamment de renforcer la concurrence en amont en agissant sur la structure du marché, plutôt que de contrôler les prix de détail. Ils proposent, par ailleurs, la création d'une Autorité de la concurrence de Nouvelle-Calédonie, qui serait chargée du contrôle des pratiques anticoncurrentielles et du contrôle des opérations de concentration.

Adoption par la Province sud d'un nouveau texte concernant la réhabilitation de l'habitat spontanée

L'Assemblée de la Province sud a adopté le 27 septembre un texte qui relance l'opération de restructuration de l'habitat spontanée, après l'invalidation du précédent dispositif par le tribunal administratif. L'opération vise à acheminer l'eau, l'électricité et à aménager la voirie dans les « squats » de Nouméa et de Dumbéa, moyennant une redevance perçue auprès des bénéficiaires.

Immobilier : rapprochement avec le cadre réglementaire français

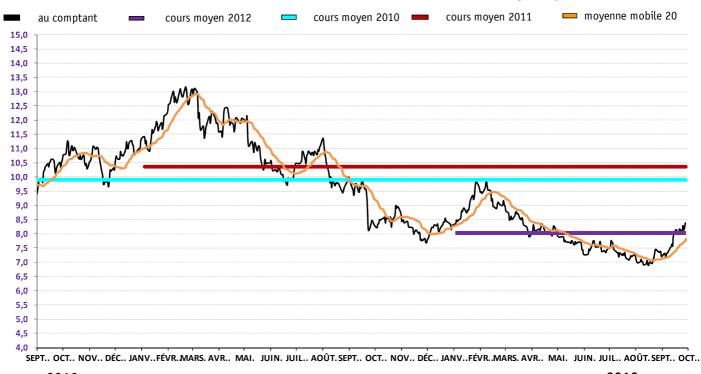
Dans l'optique du transfert de compétences de l'Etat à la Nouvelle-Calédonie du droit civil et des règles concernant l'état civil et le droit commercial prévu le 1^{er} juillet 2013, le Gouvernement de Nouvelle-Calédonie a adopté 2 propositions afin que soient étendues à la Nouvelle-Calédonie des dispositions des lois nationales concernant les rapports locatifs (loi n°89-462), le statut de la copropriété des immeubles bâtis (loi n°65-557), le dispositif de garantie d'achèvement en cas de vente en l'état futur d'achèvement (VEFA), ainsi que les dispositions réglementaires du code du commerce qui ne s'appliqueraient pas encore sur le territoire.

4 - Sélection d'indicateurs mensuels

INDICATEURS DE REFERENCE			Données brutes	var.mensuelle	gliss. annuel
Indice des prix à la consommation		sept12	103,9	0,1%	1,7%
Nombre de demandeurs d'emploi		août-12	6 177	-0,7%	-10,2%
COMMERCE EXTERIEUR (en millions de F CFP)					
Exportations	mensuelles	août-12	10 491	-1,0%	-22,6%
	cumulées	août-12	81 546	-	-14,8%
Importations	mensuelles	août-12	24 108	-6,3%	-21,0%
	cumulées	août-12	202 341	-	-4,2%
SECTEURS D'ACTIVITE			Données brutes	var.mensuelle	gliss. annuel
<u>NICKEL</u>					
• Cours du nickel au LME en USD/livre		sept12	7,81	10,0%	-15,6%
• Cours du nickel au LME en F CFP/livre		sept12	723	5,9%	-9,9%
• Exportations de minerai (en milliers de tonnes)	mensuelles	août-12	511	-21,1%	24,5%
	cumulées	août-12	2 854	-	15,9%
• Exportations de produits métallurgiques	mensuelles	août-12	4 978	13,0%	-18,1%
(en tonnes de nickel contenu)	cumulées	août-12	42 131	-	7,1%
<u>TOURISME</u>					
Touristes débarqués	mensuels	août-12	8 633	-24,8%	-34,6%
	cumulés	août-12	68 636	-	1,6%
• Nuitées	mensuels	juil12	53 401	15,3%	-4,7%
	cumulés	juil12	361 346	-	1,2%
• Taux d'occupation mensuel des hôtels de Nouméa		juil12	58,60%	+ 5,0 pt	+ 1,4 pt
• Croisiéristes	cumulés	juin-12	144 528	-	19,9%
<u>BTP</u>					
• Ventes totales de ciment (en tonnes)	mensuelles	sept12	10 353	-4,3%	-22,2%
	cumulées	sept12	91 585	-	-18,4%
• Index BT 21 (p)		août-12	145,70	0,0%	4,8%
• IRL (p)		août-12	116,21	0,3%	3,1%
CREVETTES					
• Exportations de crevettes (en tonnes)	mensuelles	sept12	27	-63,5%	-40,0%
	cumulées	sept12	778	-	13,6%
• Exportations de crevettes (en millions de F CFP)	mensuelles	sept12	36	-61,7%	-34,5%
	cumulées	sept12	1 090	-	11,2%
COMMERCE AUTOMOBILE		T			
Immatriculations de voitures particulières neuves	mensuelles	sept12	473	-36,7%	-17,0%
	cumulées	sept12	5 674	-	-0,9%

Sources : ISEE, IDCNC, Service des Mines

ÉVOLUTION DES COURS DU NICKEL AU LME (\$/LB)



5 – Activités de l'Institut et suivi de place

Masse monétaire

en millions de F CFP	août-10	août-11	août-12	var 11/10	var 12/11	
Circulation fiduciaire	13 356	14 703	15 788	10,1%	7,4%	
Dépôts à vue	208 332	226 343	243 302	8,6%	7,5%	
Total M1	221 688	241 046	259 090	8,7%	7,5%	
M2-M1	91 498	98 898	102 861	8,1%	4,0%	
Total M3	491 565	522 433	562 658	6,3%	7,7%	

Concours de caractère bancaire

en millions de F CFP	juin-10	juin-11	juin-12	var 11/10	var 12/11
Entreprises	388 969	409 555	435 712	5,3%	6,4%
Ménages	343 803	371 959	395 785	8,2%	6,4%
Collectivités locales	46 589	47 887	54 132	2,8%	13,0%
Autres agents de CCB non ventilés	11 228	14 332	14 771	27,6%	3,1%
Total encours sain	790 590	843 732	900 400	6,7%	6,7%
Créances douteuses brutes	15 898	18 769	19 741	18,1%	5,2%
Total encours brut	806 488	862 501	920 141	6,9%	6,7%

Interdits bancaires

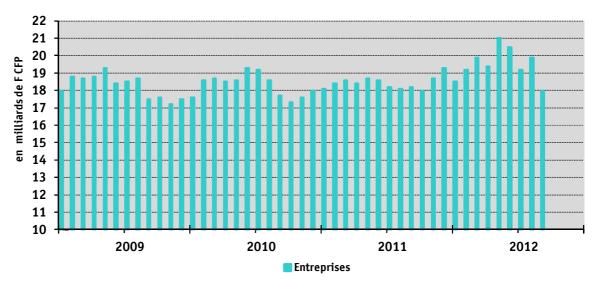
INDICATEURS IEOM			Données brutes	var.mensuelle	gliss. annuel
Interdits bancaires	stock	sept12	7 043	0,4%	12,5%
	dont personnes physiques	sept12	6 266	0,3%	12,7%
	dont personnes morales	sept12	777	0,8%	10,7%

Cotation

INDICATEURS IEOM		Données brutes	var.mensuelle	gliss. annuel
Cotes valides	sept12	15 071	0,5%	8,1%
Cotes éligibles aux modes d'intervention de l'IEOM	sept12	4 966	1,7%	23,5%

Refinancement des entreprises

INDICATEURS IEOM	Données brutes	var.mensuelle	gliss. annuel		
Refinancement (en milliards de F CFP)	Entreprises	sept12	18,0	-9,8%	-1,1%



6 – Principaux indicateurs (flux en cumul annuel, stock à la date indiquée)

	date	2011	2012	Var.
Indice des prix à la consommation	sept	102,18	103,88	1,7%
<u>Entreprises</u>				
nb d'entreprises (a)	juin 	52 374	55 516	6,0%
dont nb d'entreprises sans salarié (a)	juin	45 938	49 363	7,5%
créations d'entreprises	juin	2 707	2 709	0,1%
cessations d'entreprises (p)	juin	1 614 53	1 401 73	-13,2%
liquidations judiciaires (nb) redressements judiciaires (nb)	juin juin	33	73 57	37,7% 72,7%
personnes morales en interdiction bancaire (nb)	sept	702	777	10,7%
ventes de ciment local (tonnes)	août	96 779	81 187	-16,1%
importations de ciment (tonnes)	août	2 079	243	-88,3%
total ciment (tonnes)	août	98 858	81 430	-17,6%
importations de biens d'équipement (M FCFP)	juin	13 847	16 582	19,8%
importations de véhicules utilitaires (M FCFP)	août	5 331	5 408	1,5%
immatriculations de véhicules utilitaires neufs (nb)	juil	2 541	2 089	-17,8%
Ménages				
emploi salarié (nb)	juin	88 023	88 166	0,2%
dont secteur privé	juin	63 873	63 488	-0,6%
dont secteur public	juin	24 150	24 678	2,2%
demandes d'emploi de fin de mois	août	6 879	6 177	-10,2%
demandes d'emploi de fin de mois (moyenne depuis le début de l'année)	août	7 219	6 376	-11,7%
chômeurs indemnisés	août	1 742	1 861	6,8%
montant horaire du Salaire minimum garanti (F CFP)	août	828,4	887,6	7,1%
personnes physiques en interdiction bancaire (nb)	sept	5 559	6 266	12,7%
décisions retraits cartes bancaires	août	1 949	2 287	17,3%
incidents paiements sur chèques	août	17 492	24 025	37,3%
immatriculations de véhicules de tourisme neufs (nb)	juil	4 387	4 454	1,5%
importations de véhicules de tourisme (M FCFP)	août	11 129	11 712	5,2%
importations de produits alimentaires (M FCFP)	juin	15 494	17 268	11,5%
importations de biens de consommation courante (M FCFP)	juin	8 396	8 358	-0,5%
<u>Echanges</u>				
nombre de touristes	août	67 553	68 636	1,6%
nombre de croisièristes	juin	111 338	144 528	29,8%
taux d'occupation moyen depuis le 1 ^{er} janvier des hôtels de Nouméa	juil	57,9%	56,9%	-1,0 pt
moyenne des cours du nickel au LME en \$/lb sur l'année	sept	11,08	8,03	-27,5%
cours du mickel au LME en \$/lb	sept	9,25	7,81	-15,6%
exportations de minerai de nickel (en milliers de tonnes)	août	2 463	2 854	15,9%
exportations de minerai de nickel (M FCFP)	août	14 538	14 787	1,7%
exportations métallurgique de nickel (en tonnes de Ni contenu)	août	40 751	41 898	2,8%
exportations métallurgique de nickel (M FCFP)	août	73 695	58 951	-20,0%
exportations de crevettes congelées (en tonnes)	août	640	751	17,3%
exportations de crevettes congelées (M FCFP)	août	925	1 054	13,9%
exportations en valeur du nickel (métal+minerai) et des crevettes	août	89 158	74 793	-16,1%
part de ces produits dans le total des exportations	août	93%	92%	-1,5 pt
total des importations (M FCFP)	août	211 222	202 341	-4,2%
total des exportations (M FCFP)	août	95 679	81 546	-14,8%
taux de couverture	août	45,30%	40,30%	-5,0 pts
recettes douanières (M FCFP)	juin	21 865	23 883	9,2%
<u>Indicateurs financiers (M de FCFP)</u>				
Dépôts à vue	août	226 343	243 302	7,5%
M1	août	241 046	259 090	7,5%
M2	août	339 944	361 951	6,5%
Dépôts à termes	août	182 353	198 276	8,7%
M3	août	522 433	562 658	7,7%
P1	août	3 968	3 881	-2,2%
coût du crédit aux entreprises- court terme	juil	5,46%	5,36%	-0,10 pt
coût du crédit aux entreprises- moyen et long terme	juil 	4,58%	4,20%	-0,38 pt
coût du crédit aux particuliers - prêts immobiliers	juil 	4,63 %	4,70 %	0,07 pt
coût du crédit aux particuliers - prêts personnels <181 920 F CFP	juil	ns	ns	ns
ensemble des concours bancaires - toutes zones confondues (p)	juin 	862 507	920 141	6,7%
Ménages de la companya de la	juin ****	371 959	395 785	6,4%
dont crédits à la consommation	juin	69 362	72 136	4,0%
dont crédits à l'habitat	juin 	297 652	317 881	6,8%
Entreprises	juin	409 560	435 712	6,4%
dont crédits d'exploitation	juin ::.	77 295	83 247	7,7%
dont crédits d'investissement	juin tuta	218 507	230 640	5,6%
dont crédits à la construction	juin •••••	101 256	109 046	7,7%
Collectivités locales	juin ****	47 887	54 132	13,0%
dont d'investissement	juin •••••	43 897	52 713	20,1%
Autres agents de CCB non ventilés	juin	14 332	14 771	3,1%
créances douteuses brutes	juin	18 769	19 741	5,2%
taux de créances douteuses brutes	juin	2,2%	2,1%	-0,1 pt
ensemble des actifs financiers	juin	626 008	640 252	2,3%
Ménages	juin	332 928	350 776	5,4%
Sociétés	juin	201 003	197 036	-2,0%
Autres agents	juin ivin	92 077	92 440	0,4%
dont assurances-vie	juin	99 381	101 819	2,5%

								taux	date d'effe
taux de la facilité de dépôt								0.00%	11/07/2012
taux d'intérêt appliqué aux c	oné rations principa	ıles de refinanci	oment					0,75%	11/07/2012
taux de la facilité de prêt mo								1,50%	11/07/201
		TAIIX D'	INTERVENTION	DE L'INSTITUT	D'ÉMISSION D'O	IITR F-MFR		,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,	11/07/201
		mon D.	III LIN LIN I LIN				4		
taux de la facilité de dépôt					date d'effet	taux 0,25%	t	tie maximum a _l s pour accès au	
taux de la jacilité de dépot taux de réescompte des créd	its aux antmnisas				27/05/2010 24/07/2012	0,25%	aux creatts	3,50%	reescompte
tuux ue reescompte ues creu	its dux entieprises				24/07/2012	0,75%			
taux de réescompte des prêts	s bancaires au loge	ement			01/08/1996	3,00%		4,70% à 5,15% AS à partir du 01	//10/2012
taux de la facilité de prêt mo taux de l'escompte de chèque	-				24/07/2012	1,50% 1,50%			
taux de l'escompte de cheque	es		TALIY D'INTÉDÊT	EN ED ANCE ET	24/07/2012 DANS LE MONI				
	<u>. </u>		IAUX DINIEREI	EN FRANCE EI	DANS LE MONE) <u>E</u>			
taux d'intérêt en fin de mo		24 (00 (0040	1/m; H 1	£., 12/10	V== 6= 00	l taux de base ba	ncaire	4	عادد الدود
FONT 4	27/09/2012	31/08/2012	Var. M-1	fin 12/10	Var. fin 08			taux	date d'effe
EONIA	0,0950%	0,1100%	- 0,015 pt	0,8170%	- 0,722 pt	banques métropo	litaines	6,60%	15/10/200
EURIBOR 1 mois	0,1150%	0,1210%	- 0,006 pt	0,7820%	- 0,667 pt	banques locales		8,25%	31/12/20
EURIBOR 3 mois	0,2210%	0,2780%	- 0,057 pt	1,0060%	- 0,785 pt	taux d'intérêt lé	igal	taux	JORF
EURIBOR 6 mois	0,4420%	0,5370%	- 0,095 pt	1,2270%	- 0,785 pt	année 2012		0,71%	08/02/201
EURIBOR 12 mois taux d'intérêt en moyenne	0,6900%	0,8050%	- 0,115 pt	1,5070%	- 0,817 pt	année 2011		0,38%	03/02/20:
иил и ппетес еп тоуеппе		21/00/2012	Var. M-1	fin 12/10	Var. fin 08	1			
ТЕМРЕ	27/09/2012	31/08/2012		,	_	<u>Définitions</u>			
EURIBOR 1 mois	0,1003% 0,1190%	0,1104%	- 0,010 pt - 0,013 pt	0,4902% 0.8110%	- 0,395 pt - 0,692 pt	EONIA: Euro OverNi TEMPE: moyenne m			
				- 7		EURIBOR: EUR. Int			
EURIBOR 3 mois EURIBOR 6 mois	0,2470%	0,3340%	- 0,087 pt	1,0220%	- 0,775 pt	TMO : taux moyen			
	0,4850%	0,6080%	- 0,123 pt	1,2510% 1,5260%	- 0,766 pt	(source: CDC)			
EURIBOR 12 mois TMO	0,7410%	0,8790%	- 0,138 pt	3,5900%	- 0,785 pt	TME: taux moyen (source: CDC)	aes emprunts a Eta	t a long terme	
TME	2,5100% 2,3100%	2,3900% 2.1900%	+ 0,120 pt	.,	- 1,080 pt	TRBOSP: taux de re		obligations du se	cteur privé
		,	+ 0,120 pt	3,3900%	- 1,080 pt	(dernier vendredi a	u mois)		
TRB OSP évolution des taux d'inté rê	2,4800%	2,4100%	+ 0,070 pt	3,6500%	- 1,170 pt				
	l en jin de mois	USD			JPY			GBP	
devise									
date	27/09/2012	31/08/2012	31/12/2011	27/09/2012	31/08/2012	31/12/2011	27/09/2012	31/08/2012	31/12/201
taux JJ	0,100%	0,095%	0,110%	0,100%	0,100%	0,035%	0,575%	0,575%	0,555%
3 mois 10 ans emprunts phares	0,525% 1,640%	0,270% 1,600%	0,680% 1,870%	0, 192% 0,790%	0,194% 0,810%	0,140% 0,980%	0,905% 1,720%	0,510% 1,470%	1,100% 1,980%
10 uns empiants phales	1,040 //						1,72076	1,47078	1,900 /0
		TAUX DE L	USURE (SeuilS	appucavies a p	artir du 1er oc				
						mpte, crédits renou			
	Prêts aux particulie	rs			ou de ventes a ti prêts viagers hyp	empérament d'un mo nothécaires	ontant superieur (a /15 990 XPF et	13,11%
	,			seuil de		et autres prêts d'un	montant sunária	ur à 715 000 YPE	
				l'usure					11,20%
Prê ts immobiliers					commerciale, a	nnes morales n'ayar rtisanale, agricole o			seuil de l'usure
					commerciale				<u> </u>
Prêts à taux fixe					Prêts consentis en vue d'achats ou de ventes				
reis a taux jixe				5,99%		n vue a acnats ou a	e ventes		8,09%
Trets a taux fixe				5,99%	Prêts consentis e à tempérament	en vue a acnats ou ac	e ventes		8,09%
-				5,99% 5,64%	à tempérament	en vue a acnats ou au		ıx variable	8,09% 4,09%
Prêts à taux variable					à tempérament Prêts d'une duré		à deux ans, à tau		
Prêts à taux variable Prêts-relais				5,64%	à tempérament Prêts d'une duré	e initiale supérieure e initiale supérieure	à deux ans, à tau		4,09% 6,01%
Prêts à taux variable Prêts-relais Autres crédits aux particuliers	u égal à 181 862 XI	OF		5,64%	à tempérament Prêts d'une duré Prêts d'une duré Découverts en co	e initiale supérieure e initiale supérieure	à deux ans, à tau à deux ans, à tau	ıx fixe	4,09% 6,01%
Prêts à taux variable Prêts-relais Autres crédits aux particuliers Prêts d'un montant inférieur ou Découverts en compte, crédits	renouvelables, finar	ncements d'achat		5,64%	à tempérament Prêts d'une duré Prêts d'une duré Découverts en co	e initiale supérieure e initiale supérieure ompte (1)	à deux ans, à tau à deux ans, à tau	ıx fixe	4,09% 6,01% 13,36%
Prêts à taux variable Prêts-relais Autres crédits aux particuliers Prêts d'un montant inférieur ou Découverts en compte, crédits tempérament d'un montant su	renouvelables, finar périeur à 181 862)	ncements d'achat		5,64%	à tempérament Prêts d'une duré Prêts d'une duré Découverts en co	e initiale supérieure e initiale supérieure ompte (1)	à deux ans, à tau à deux ans, à tau	ıx fixe	4,09% 6,01% 13,36%
Prêts à taux variable Prêts-relais Prêts d'un montant inférieur ou Découverts en compte, crédits tempérament d'un montant su 195 XPF et prêts viagers hypot Prêts personnels et autres prêts Prêts personnels et autres prêts	renouvelables, finar périeur à 181 862) hécaires	ncements d'achat. KPF et inférieur o	u égal à 357	5,64%	à tempérament Prêts d'une duréi Prêts d'une duréi Découverts en co Autres prêts d'un Prêts aux perso.	e initiale supérieure e initiale supérieure ompte (1) ne durée initiale infe	à deux ans, à tau à deux ans, à tau ineure ou égale à sant pour leurs b	ux fixe deux ans	4,09% 6,01% 13,36% 5,81%
Préts à taux variable Préts-relais Préts d'un montant inférieur ou d'entres crédits aux particuliers Préts d'un montant inférieur ou d'entre d'un montant su, apps XPF et prêts viagers hypot prêts personnels et autres prêts pu égal à 357 995 XPF Découverts en compte, crédits tempérament d'un montant su, apprés personnels et autres prêts per son et gal à 357 995 XPF Découverts en compte, crédits tempérament d'un montant su,	renouvelables, finar périeur à 181 862 à chécaires s d'un montant supe renouvelables, finar périeur à 357 995 X	ncements d'achat. KPF et inférieur o Érieur à 181 862 ncements d'achat.	u égal à 357 XPF et inférieur s ou de ventes à	5,64% 5,89% 20,30%	à tempérament Prêts d'une durée Prêts d'une durée Découverts en co Autres prêts d'un Prêts aux person	e initiale supérieure e initiale supérieure ompte (1) ne durée initiale infé	à deux ans, à tau à deux ans, à tau irieure ou égale à sant pour leurs b	ux fixe deux ans	4,09% 6,01% 13,36% 5,81%
Prêts à taux variable Prêts-relais Autres crédits aux particuliers Prêts d'un montant inférieur ou Découverts en compte, crédits rempérament d'un montant su, 195 XPF et prêts viagers hypot Prêts personnels et autres prêts 104 égal à 357 995 XPF Découverts en compte, crédits 104 rempérament d'un montant su, 105 XPF et prêts viagers hypot 105 Prêts personnels et autres prêts 105 XPF et prêts viagers hypot	renouvelables, finar périeur à 181 862 / chécaires s d'un montant supe renouvelables, finar périeur à 357 995 X nécaires	ncements d'achat. KPF et inférieur o érieur à 181 862 ncements d'achat. PF et inférieur ou	u égal à 357 XPF et inférieur s ou de ventes à u égal à 715	5,64% 5,89% 20,30% 19,58%	à tempérament Prêts d'une durée Prêts d'une durée Découverts en co Autres prêts d'un Prêts aux person	e initiale supérieure e initiale supérieure pompte (1) ne durée initiale infé nnes physiques agis les ayant une activi fessionnelle non con	à deux ans, à tau à deux ans, à tau irieure ou égale à sant pour leurs b	ux fixe deux ans	4,09% 6,01% 13,36% 5,81%
Prêts à taux variable Prêts-relais Autres crédits aux particuliers Prêts d'un montant inférieur ou Découverts en compte, crédits tempérament d'un montant su, 1995 XPF et prêts viagers hypot Prêts personnels et autres prêts pu égal à 357 995 XPF Découverts en compte, crédits tempérament d'un montant su, 1990 XPF et prêts viagers hypot Prêts personnels et autres prêts Prêts personnels et autres prêts	renouvelables, finar périeur à 181 862 / chécaires s d'un montant supe renouvelables, finar périeur à 357 995 X nécaires	ncements d'achat. KPF et inférieur o érieur à 181 862 ncements d'achat. PF et inférieur ou	u égal à 357 XPF et inférieur s ou de ventes à u égal à 715	5,64% 5,89% 20,30% 19,58% 17,67%	à tempérament Prêts d'une duréi Prêts d'une duréi Découverts en co Autres prêts d'un Prêts aux person personnes mora agricole ou proj	e initiale supérieure e initiale supérieure e initiale supérieure empte (1) ne durée initiale infé nnes physiques agis les ayant une activi iessionnelle non con	à deux ans, à tau à deux ans, à tau irieure ou égale à sant pour leurs b té industrielle, c	deux ans deux ans esoins professio ommerciale, art	4,09% 6,01% 13,36% 5,81%
Prêts à taux variable Prêts-relais Autres crédits aux particuliers Prêts d'un montant inférieur ou Découverts en compte, crédits rempérament d'un montant su, 195 XPF et prêts viagers hypot Prêts personnels et autres prêts 104 égal à 357 995 XPF Découverts en compte, crédits 104 rempérament d'un montant su, 105 XPF et prêts viagers hypot 105 Prêts personnels et autres prêts 105 XPF et prêts viagers hypot	renouvelables, finar périeur à 181 862 / chécaires s d'un montant supe renouvelables, finar périeur à 357 995 X nécaires	ncements d'achat. KPF et inférieur o érieur à 181 862 ncements d'achat. PF et inférieur ou	u égal à 357 XPF et inférieur s ou de ventes à 1 égal à 715 XPF et inférieur	5,64% 5,89% 20,30% 19,58% 17,67%	à tempérament Prêts d'une duréi Prêts d'une duréi Découverts en co Autres prêts d'un Prêts aux person personnes mora agricole ou proj	e initiale supérieure e initiale supérieure e initiale supérieure empte (1) ne durée initiale infé nnes physiques agis les ayant une activi iessionnelle non con	à deux ans, à tau à deux ans, à tau irieure ou égale à sant pour leurs b	deux ans deux ans esoins professio ommerciale, art	4,09% 6,01% 13,36% 5,81%
Prêts à taux variable Prêts-relais Autres crédits aux particuliers Prêts d'un montant inférieur ou Découverts en compte, crédits rempérament d'un montant su, 195 XPF et prêts viagers hypot Prêts personnels et autres prêts 104 égal à 357 995 XPF Découverts en compte, crédits 104 rempérament d'un montant su, 105 XPF et prêts viagers hypot 105 Prêts personnels et autres prêts 105 XPF et prêts viagers hypot	renouvelables, finar périeur à 181 862 / chécaires s d'un montant supe renouvelables, finar périeur à 357 995 X nécaires	ncements d'achat. KPF et inférieur o érieur à 181 862 ncements d'achat. PF et inférieur ou	u égal à 357 XPF et inférieur s ou de ventes à u égal à 715 XPF et inférieur	5,64% 5,89% 20,30% 19,58% 17,67% 16,75%	à tempérament Prêts d'une duré. Prêts d'une duré. Découverts en co. Autres prêts d'un Prêts aux person personnes mora agricole ou proj Découverts en co.	e initiale supérieure e initiale supérieure e initiale supérieure empte (1) ne durée initiale infé nnes physiques agis les ayant une activi iessionnelle non con	à deux ans, à tau à deux ans, à tau irieure ou égale à sant pour leurs b té industrielle, c	deux ans deux ans esoins professio ommerciale, art	4,09% 6,01% 13,36% 5,81% nnets et aux
Préts à taux variable Préts-relais Autres crédits aux particuliers Prêts d'un montant inférieur ou	renouvelables, finar périeur à 181 862 / chécaires s d'un montant supe renouvelables, finar périeur à 357 995 X hécaires s d'un montant supe	ncements d'achat. KPF et inférieur o érieur à 181 862 ncements d'achat. PF et inférieur ou	u égal à 357 XPF et inférieur s ou de ventes à u égal à 715 XPF et inférieur	5,64% 5,89% 20,30% 19,58% 17,67% 16,75%	à tempérament Prêts d'une duré. Prêts d'une duré. Découverts en co. Autres prêts d'un Prêts aux person personnes mora agricole ou proj Découverts en co.	e initiale supérieure e initiale supérieure e initiale supérieure empte (1) ne durée initiale infé nnes physiques agis les ayant une activi iessionnelle non con	à deux ans, à tau à deux ans, à tau irieure ou égale à sant pour leurs b té industrielle, c	deux ans deux ans esoins professio ommerciale, art	4,09% 6,01% 13,36% 5,81% nnets et aux

www.ieom.fr

Supplément – Evolutions des principaux taux des crédits sur la place

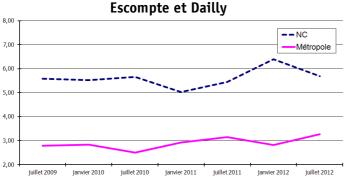
Les conditions débitrices offertes par les établissements de crédit locaux sont orientées à la baisse sur le semestre, tout en restant généralement supérieures à celles offertes par leurs confrères métropolitains. Cette situation traduit notamment le fait que le secteur bancaire calédonien est soumis à des coûts d'exploitation et de refinancement plus élevés qu'en métropole.

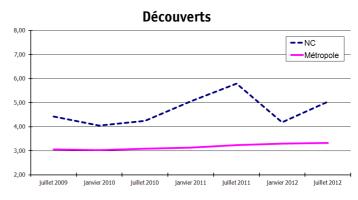
Le coût du crédit aux entreprises - juillet et août 2012

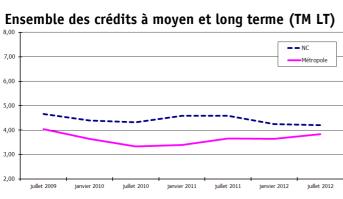
L'enquête semestrielle sur le coût du crédit aux entreprises réalisée sur les mois de juillet et août 2012 fait globalement ressortir une légère diminution du taux moyen pondéré global (-0,12 point). Dans le détail, le taux moyen des crédits à court terme se replie plus nettement, que le taux moyen des crédits à moyen et long terme (-0,13 point contre -0,05 point).

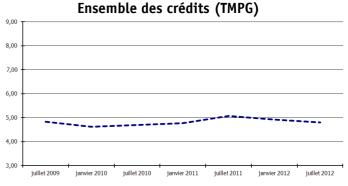
Evolution du coût du crédit net aux entreprises

	Enquête de	Enquête de	Enquête de	Enquête de	Enquête de	Enquête de	Variations	en points
Taux pondérés constatés	juillet / août 2010	janvier / février 2011	janvier / février 2011	juillet / août 2011	janvier / février 2012	juillet / août 2012	sur douze mois	sur 6 mois
Escompte	5,66 %	5,03 %	5,03 %	5,45 %	6,39 %	5,69 %	+ 0,24 pt	- 0,70 pt
Découvert	4,24 %	5,05 %	5,05 %	5,79 %	4,18 %	5,04 %	- 0,75 pt	+ 0,86 pt
Autres court terme	4,80 %	3,84 %	3,84 %	4,78 %	5,20 %	4,68 %	- 0,10 pt	- 0,52 pt
Ensemble court terme	4,94 %	4,89 %	4,89 %	5,46 %	5,49 %	5,36 %	- 0,10 pt	- 0,13 pt
Moyen et long terme	4,32 %	4,58 %	4,58 %	4,58 %	4,25 %	4,20 %	- 0,38 pt	- 0,05 pt
MP global	4,70 %	4,77 %	4,77 %	5,07 %	4,93 %	4,81 %	- 0,26 pt	- 0,12 pt
léclarations (nb)	2 077	1 490	1 490	2 004	1 510	1 919	-4,2%	27,1%









Le coût du crédit aux particuliers - juillet et août 2012

L'enquête semestrielle sur le coût du crédit aux particuliers réalisée sur les mois de juillet et août 2012, fait ressortir un repli du taux des découverts et ATVT (-0,58 point), alors que celui des prêts immobiliers augmente légèrement (+0,06 point), contrairement à la métropole où il baisse.

Evolution du coût du crédit net aux particuliers

	Enquête de	Enquête de	Enquête de	Enquête de	Enquête de	Enquête de	Variations	en points
Taux pondérés constatés	juillet / août 2010	janvier / février 2011	janvier / février 2011	juillet / août 2011	janvier / février 2012	juillet / août 2012	sur douze mois	sur 6 mois
Prêts immobiliers	4,75 %	4,63 %	4,63 %	4,63 %	4,64 %	4,70 %	+ 0,07 pt	+ 0,06 pt
Prêts personnels < 181920 F CFP	17,91 %	0,00 %	_	_	-	-	n.s.	n.s.
Découverts et ATVT	10,28 %	11,20 %	11,20 %	9,36 %	10,91 %	10,33 %	+ 0,97 pt	- 0,58 pt
Prêts personnels > 181920 F CFP	6,44 %	6,15 %	6,15 %	6,06 %	6,79 %	6,86 %	+ 0,80 pt	+ 0,07 pt
TMPG	5,85 %	5,74 %	5,74 %	5,61 %	6,00 %	5,98 %	+ 0,37 pt	- 0,02 pt
déclarations (nb)	5 295	4 159	4 159	5 603	4 758	5 371	-4,1%	12,9%

^{*} Achats et ventes à tempérament

